



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1773

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1773 intitulé :

Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance et la construction d'une caserne d'incendie sur le lot 1 545 809, incluant les ouvrages connexes, en décrétant une dépense et un emprunt de 6 400 000 \$ à ces fins

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 1^{er} avril 2019.

QUE le règlement a été approuvé le 14 mai 2019 conformément à la loi pour un montant de 6 400 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce seizième (16^e) jour du mois de mai deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca